

Le commerce équitable et les placements éthiques en Belgique

Peu connu des Belges, le commerce équitable vise à réduire l'écart entre le Nord et le Sud de la planète. En payant plus cher certains produits, les consommateurs occidentaux font aussi œuvre de citoyenneté. Pour ce qui est des placements éthiques, on en parle beaucoup, mais les statistiques démontrent que le Belge reste attaché aux fonds classiques.

Commerce équitable

Commerce équitable... Le commerce quoi ? A priori, lorsque vous interrogez quelqu'un au hasard, il est peu probable qu'il sache vous répondre immédiatement. Plus qu'un simple sentiment, cette ignorance a même été mesurée par la Direction Générale à la Coopération Internationale : seuls 15% des Belges savent spontanément ce qu'est le commerce équitable ! Pis encore, il semble que 52% d'entre eux n'en aient jamais entendu parler de leur vie. Pourtant ce n'est pas faute de publicité sur le

concept ni d'initiatives dans le domaine. Au cas où vous feriez partie de ces 52%, sachez que le commerce équitable vise à modifier les pratiques du commerce mondial, et ce afin qu'une plus grande partie du prix d'achat final revienne aux producteurs. Il ne s'agit donc plus d'une aide du Nord vers le Sud, mais d'une juste rémunération (d'où l'expression anglo-saxonne « fair trade ») du travail des producteurs des pays en voie de développement. En leur payant un prix plus « juste » ou plus « équitable », les consommateurs du Nord permettent à ces petits producteurs de prendre en charge leur propre développement. L'exemple type du commerce équitable porte sur le marché du café. Ce dernier est cultivé dans 45 pays et des millions de personnes doivent aujourd'hui, comme hier déjà, faire face à la ruine. La raison de cette ruine ? Les prix du café sont à leur niveau le plus bas depuis 30 ans. Autant préciser que cette baisse des cours est à l'origine de désastres financiers avec sans doute 25 millions de producteurs réduits à l'état de miséreux. De plus, comme l'ont fait remarquer les dirigeants des Magasins du Monde-OXFAM, dans un rapport adressé à Louis Michel, le ministre des Affaires étrangères, « les fermiers reçoivent en moyenne 24 cents US la livre de café, alors que les consommateurs des pays

riches paient environ 3,60 dollars la livre, soit une différence de... 1.500 % ». Alors, faut-il tolérer cette différence de prix ? Les tenants du commerce équitable ne le pensent pas. D'autant que les consommateurs sont, en moyenne, prêts à payer 15 % plus cher un article fabriqué de façon acceptable. Et même s'il n'y a pas de stricte proportionnalité en fonction du prix de base du produit, les consommateurs sont prêts à payer un surcoût évalué entre 3 et 5 euros.

Produits plus chers ?

Mais à en croire les aficionados du commerce équitable, les produits équitables ne sont pas nécessairement plus chers que les produits traditionnels. La raison ? Le fait que les petits producteurs soient rémunérés à un juste « prix » ne signifie pas qu'ils sont payés à un taux supérieur à celui du marché. La nuance est d'importance. En effet, le commerce équitable entend payer les producteurs selon un « prix juste », c'est-à-dire un prix qui leur permet de couvrir leurs besoins de base (nourriture, logement, éducation, santé de la famille, ...). Traduction : dès lors que le système du commerce équitable vise à éliminer au maximum les intermédiaires et à travailler en direct avec les producteurs, il permet aussi de réduire les coûts et



d'octroyer une part plus importante aux producteurs. Du moins, c'est la thèse des tenants du commerce équitable. Raison pour laquelle, les Magasins du Monde-OXFAM proposent aux consommateurs belges un choix de café qui répond aux critères d'un commerce équitable. Le prix du producteur est garanti, il ne descend jamais au-dessous de la barre fatidique de 1,26 dollar la livre de café. Soit encore le double du prix du marché mondial. Dans ce cadre précis, les Magasins du Monde préfinancent les producteurs à la commande (généralement 50%) et s'engagent à travailler dans la continuité avec des groupes démocratiques de producteurs du Sud. De son côté, une organisation comme Max Havelaar pousse également les petits producteurs (de café ou d'autres produits) à se regrouper au sein de coopératives à structure participative. Max Havelaar veille également à ce que les ouvriers eux-mêmes bénéficient de la prime, en réclamant, par exemple, un salaire correct, la liberté syndicale, des conditions de travail décentes. Il est vrai également que les promoteurs du commerce équitable mettent un point d'honneur à bannir les entreprises qui ont recours au travail des enfants ou du moins d'enfants employés dans des conditions indignes. Une étude réalisée en France

par un institut de consommation a démontré que 96,6% des personnes sondées sont prêtes à payer un article plus cher garanti « non fabriqué par des enfants ».

Promotion

Pour mieux faire connaître le commerce équitable, le cabinet d'Eddy Boutmans, le secrétaire d'Etat à la Coopération et au Développement, a lancé plusieurs initiatives. L'une des plus récentes a été la « semaine du commerce équitable » qui s'est

tenue du 7 au 12 octobre 2003. Le but premier de cette initiative ? Faire progresser les ventes de ces produits particuliers. Et de fait, le secrétariat d'Etat a constaté qu'au fil du temps, il y avait un engouement assez clair pour les produits du commerce équitable en Belgique. Rien qu'en 2000 et 2001, le commerce de gros (produits artisanaux) a progressé de 24% pour un chiffre d'affaires de 15,4 millions d'euros. Si on prend pour référence la période 1996-2000, on parle d'un taux de croissance de 82%. Pour

Profil des consommateurs belges

Le chiffre de 25% laisse une impression d'étonnement, mais il est le résultat d'une enquête menée par le cabinet du ministre de l'Economie, Charles Picqué. L'enquête menée par le CRIOC a en effet dégagé quatre grands comportements d'achats :

1. **Les impulsifs** : 7% des consommateurs. Ils choisissent un produit de manière non raisonnée. Ils sont peu attentifs aux caractéristiques des produits (prix, fraîcheur) et pas du tout intéressés par les produits biologiques ni par le commerce éthique. La plupart de ces consommateurs sont issus de classes sociales aisées et de groupes sociaux supérieurs (universitaires, cadres).
2. **Les consuméristes** : 44% des consommateurs. Le rapport qualité/prix est leur source principale de motivation. Ces consommateurs sont aussi très attentifs à la disponibilité du produit, aux conseils des vendeurs. Par contre, peu d'importance est accordée à la présence d'OGM dans les produits. Ces consommateurs appartiennent aussi aux groupes sociaux supérieurs.
3. **Les environnementalistes** : 27% des consommateurs. Ces consommateurs recherchent les produits bio. Ils attachent beaucoup d'importance à l'emballage et au logo. Ces consommateurs sont également intéressés par le commerce équitable et le bien-être des animaux. L'environnementaliste se recrute surtout dans les classes moyennes.
4. **Le citoyen** : 22% des consommateurs. C'est un consommateur qui recherche des produits mais aussi des modes de distribution répondant aux critères du commerce équitable. Ici, le consommateur se recrute plutôt chez les femmes sans classe d'âge particulière. Parmi les 22% de consommateurs citoyens, 5% seulement disent pouvoir adapter leurs actes d'achat à leur volonté. Tandis que les autres se heurtent au manque d'information ou à la non-disponibilité des produits dans les magasins. Les 5% qui fréquentent donc davantage les magasins du commerce équitable ont un profil différent : plus de néerlandophones et plus de classes moyennes. Conclusion du CRIOC qui a mené l'enquête : un consommateur sur quatre est en quête de sens dans ses achats.

autant, il ne faudrait pas crier victoire trop vite. Les ventes de bananes Max Havelaar ne représentent encore que 12% du tonnage écoulé par la plus grande chaîne de distribution de Belgique. Et dans le domaine du café, la Belgique consomme 545 tonnes de café « fair trade » sur un total de 52.000 tonnes environ en 2001, soit à peine 1%. Mais faut-il s'en étonner ? Comme le faisait remarquer un responsable « achats » de la grande distribution, « le consommateur belge fait une véritable fixation sur le prix du café. Il regarde à 50 cents pour un paquet de café qui durera une semaine, mais ne rechigne pas à payer 1,5 euro pour s'offrir une simple tasse au comptoir d'un bistrot ». C'est là aussi, sans doute, le paradoxe du commerce équitable... la schizophrénie du consommateur.

Placements éthiques

Les Belges adorent les Sicav et autres fonds de placement. Les dernières statistiques disponibles le démontrent à foison : au 31 décembre 2002, l'actif net des OPC (organismes de placement collectifs) belges et étrangers distribués publiquement sur le marché belge était de 127,57 milliards d'euros ! Au beau milieu de ces fonds et Sicavs, il était intéressant de savoir le volume accordé aux fameux fonds éthiques. Les chiffres montrent que l'actif net de ces fonds ne représentaient que 1,08 milliard d'euros au 31 décembre 2002. Conclusion : on parle beaucoup de ces fonds dans la presse, mais les statistiques démontrent que les Belges n'en ont pas encore fait leur cheval de bataille. A l'heure actuelle, la raison la plus plausible est l'absence de notoriété de ces fonds éthiques. C'est d'autant plus étonnant que les rares études publiées ici ou là démontrent que

les rendements entre les placements éthiques et les placements classiques sont similaires, lorsqu'ils ne sont parfois pas en faveur des premiers.

Mais voilà, la sauce ne prend pas trop, du moins en Belgique. Car comme toujours, l'idée des placements éthiques est venue d'outre-Atlantique, et plus précisément des Etats-Unis. L'idée de base ? Si les perspectives de rendement sont aussi attrayantes que sur les autres supports financiers, pourquoi ne pas donner sa confiance – et donc son épargne – à des sociétés préoccupées du sort de leurs salariés, soucieuses de leur environnement, non reliées à des commerces « immoraux » (commerce des armes, de l'alcool, du sexe), attachées à la qualité de leur produits ou encore à des principes déontologiques en matière de travail (pas d'exploitation des enfants ou égalité des chances entre femmes et hommes, par exemple). Voilà pour l'idée généreuse de départ. Entre-temps, elle s'est améliorée et, depuis lors, on a vu fleurir, y compris en Belgique, des produits financiers dits solidaires, qui permettent à l'épargnant de renoncer en tout ou partie aux revenus de son placement (intérêts et dividendes) au profit d'un projet social. Ainsi, la banque Triodos, fondée il y a 23 ans aux Pays-Bas, est maintenant aussi présente en Belgique, en Grande-Bretagne et bientôt en Espagne. Les trois axes de travail pour Triodos Bank sont : les crédits aux secteurs culturels (enseignement, théâtre, etc.), le secteur environnemental (agriculture biologique, production d'énergies renouvelables) et l'équilibre Nord-Sud (microcrédits aux microentrepreneurs du Sud). Mais, diront quelques esprits chagrins : comment s'assurer de la nature éthique de ces produits ou Sicavs ? En Belgique, l'épargnant qui sou-

haite opter pour des fonds éthiques peut compter sur un label octroyé par un organisme indépendant nommé ETHIBEL. Pour fonder son analyse, ETHIBEL se base sur les rapports financiers, mais également sur les rapports annuels, les brochures d'entreprises, des entretiens personnalisés avec divers interlocuteurs internes et externes à l'entreprise.

Est-ce à dire que tous les placements peuvent faire l'objet d'un label éthique ? Oui, certainement pour les actions, mais visiblement moins pour les fonds en obligations. La raison ? Dans le cas du marché obligataire, il est plus difficile pour un bureau de recherche éthique de cerner la portée « durable » ou « éthique » de certaines obligations. Et notamment celles émises par les Etats.

Comment savoir ce que compte réellement faire l'Etat de l'argent récolté ? Généralement, les revenus sont intégrés dans le Trésor public, et seules les grandes orientations des dépenses ou investissements sont connues. Et puis, que faire des emprunts émis par les Etats non-démocratiques ou qui accordent peu de place à la lutte contre le chômage ou contre la corruption ? Pas simple, surtout si l'on sait que le nombre d'Etats considérés comme réellement libres est limité à...25 dans le monde. Difficile dans ces conditions d'atteindre le seuil de rentabilité minimum pour justifier le paiement d'un ou plusieurs analystes. Malgré ces quelques réticences, il est possible que les placements éthiques aient un bel avenir devant eux. Motif avancé par les dirigeants d'Ethibel ? Avec les scandales comptables et la déprime ambiante qui ont malmenés les Bourses, il est probable que les épargnants demanderont davantage de transparence et s'intéresseront davantage aux produits financiers durables. ¶